



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE MARCEL CACHIN (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Marcel Cachin par la société Valentin – Chemin de Villeneuve BP 96 – 94143 Alfortville Cedex, agissant pour le compte de la DSEA – Département du Val-de-Marne – 33 Quai Fernand Saguet – 94700 Maisons-Alfort (cuvage de bassin des cormailles),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Marcel Cachin** à compter du **16 janvier 2023** à **8 heures** jusqu'au **20 janvier 2023** à **17 heures** :

- **Neutralisation d'un linéaire de 70 m de stationnement à partir du pont côté voies ferrées** (sauf emplacements motos).

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant la Brigade des sapeurs-pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Valentin – Chemin de Villeneuve – 94143 Alfortville Cedex.

FAIT EN MAIRIE, LE 23 DEC. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 26 DEC. 2022